Dans un communiqué que le groupe d'opposition nous a adressé, les représentants se posent des questions sur différents problèmes et notamment les tentatives de blocage faites par la municipalité élue... Nous publions leur communiqué tel que nous l'avons reçu :

SAINT LAURENT DU VAR : SON UNIVERS IMPITOYABLE

Le Maire de Saint Laurent du VAR, fraîchement réélu, fait l'objet de procédures judiciaires toujours en cours qui l'opposent à des Laurentins.

Des témoignages, relayés par des radios nationales, font état de rapports troublants entretenus entre des personnalités locales, proches de l'édile et le milieu des établissements de nuit de Saint Laurent.

Ces procédures semblent traîner en longueur….

Pourtant le droit qu'il protège ou qu'il punisse doit être le même pour tous.

Jean de la Fontaine dénonçait « selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir » (Les animaux malades de la peste 1678)

Ce constat ne saurait avoir cours à Saint Laurent, la démocratie locale est en jeu.

Celui dont le premier adjoint, faisant fi du débat démocratique, s'était permis de qualifier publiquement ses opposants de « DALTON », individus certes sympathiques mais néanmoins, repris de justice, stupides et voleurs, a récemment, décidé de poursuivre un Conseil Municipal pour diffamation, simplement pour s’être inquiété, entre autres choses, du non-respect des normes d'urbanisme de nature à mettre en danger la vie d’autrui…

Qu'arrivera t-il à ceux des conseillers municipaux d'opposition qui estiment devoir être informés du respect de la santé et de la salubrité publique des eaux de baignade Laurentines et de la fermeture systématique chaque été de nos plages ?

Qu'arrivera t-il aux élus de Saint Laurent qui oseront poser des questions sur l'affectation des recettes et le surendettement de la Ville ?

D'où vient ce silence assourdissant des médias locaux, pourtant si prompts à relater les faits et gestes du Maire de Saint Laurent ?

Les citoyens attachés à la défense de ces valeurs et les élus de VIVONS SAINT LAURENT ne laisseront pas leur place pour garantir l'effectivité de la démocratie, la liberté d'expression, de contradiction et être force d'opposition quand les droits sont bafoués et que le pouvoir s'exerce au bénéfice de quelques uns et au détriment du plus grand nombre."